

LES POSTES

LE SALAIRE DES ANCIENS EMPLOYÉS
DE LAPALME AU SERVICE DU
GOUVERNEMENT

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes et des Communications.

A la suite des actes de vandalisme perpétrés encore hier soir à Montréal contre les camions postaux, contre les nouveaux chauffeurs et contre le public, le ministère prend-il actuellement des mesures en vue d'assurer la protection du public et de la propriété?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Monsieur l'Orateur, nous sommes constamment en communication avec la sûreté de Montréal, et les fonctionnaires de mon ministère font enquête sur cette situation que je déplore, à l'instar de tous les députés. Nous avons bien l'intention d'intenter des poursuites contre tous les coupables.

LA POSSIBILITÉ D'UNE GRÈVE NATIONALE—
LA LIVRAISON DES CHÈQUES DE
SÉCURITÉ SOCIALE

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné le risque d'une grève générale des postiers au cours du mois de mai, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si des mesures seront prises afin que les chèques de sécurité sociale, d'allocations familiales et autres soient distribués avant le déclenchement de la grève?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, des dispositions à cet effet ont déjà été prises par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

LES NÉGOCIATIONS EN VUE D'ÉVITER
UNE GRÈVE NATIONALE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, j'aimerais demander à l'honorable ministre des Postes et des Communications quel genre de négociations il entretient actuellement avec les responsables de ce syndicat, en vue d'éviter la grève prévue pour le 19 mai?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Cela relève du président du Conseil du Trésor, monsieur l'Orateur.

LE CONFLIT POSTAL À MONTRÉAL—MESURES
EN VUE D'ASSURER LA PROTECTION DU
PUBLIC ET DE LA PROPRIÉTÉ

[Traduction]

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Puis-je demander au ministre des Postes quelle sera la situation des quatre anciens employés de Lapalme qui ont accepté l'offre du gouvernement de \$3.25 l'heure? Les fera-t-on bénéficier des nouveaux relèvements de salaire accordés aux postiers ou bloquera-t-on leur salaire au niveau actuel jusqu'à ce que les autres aient atteint ce niveau?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Le député devrait plutôt s'adresser au président du Conseil du Trésor.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES—
LE SYSTÈME DES CONTINGENTS POUR LA
RÉCOLTE DES GRAINES DE TOURNESOL

M. George Muir (Lisgar): J'ai une question pour le ministre de l'Agriculture. Comme il est prouvé que la production de graines de tournesol peut remplacer celle du blé, et servir à réduire les emblavures avec l'avantage supplémentaire que ces graines ne nécessitent ni transport public ni entreposage, le ministre envisage-t-il d'ajouter cette culture aux cultures spéciales qui bénéficient du système des contingents?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Cela a été étudié avec beaucoup de soin et la décision qui a été prise comme le député le sait c'est que nous ne devons pas encourager des cultures où il existe une possibilité de surproduction qui aboutirait au marasme. C'est pourquoi les graines oléagineuses n'ont pas été placées dans la catégorie mentionnée.

M. Muir (Lisgar): Puisqu'il n'y a pas de surplus pour le tournesol, le ministre ne pourrait-il permettre que cette culture soit incluse dans le quota spécial pour cette année?

L'hon. M. Olson: Comme je viens de le dire, nous avons étudié la question.

LE BLÉ—LES CONTINGENTS DE TROIS BOIS-
SEAUX À CERTAINS POINTS DE LIVRAISON—
LE MANQUE DE PÉRÉQUATION

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Commission du blé. Compte tenu de la grave pénurie de capital